

**COMPTE RENDU DE LA  
SÉANCE DU 03 AVRIL 2012**

Le mardi 03 avril deux mil douze, à dix neuf heures, s'est réuni en Assemblée Générale à BAILLEAU ARMENONVILLE, à la maison des Associations, le Comité du Syndicat Mixte de la Région de Maintenon pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères, sur la convocation du 23 mars 2012 de son président, **Monsieur Daniel MORIN**.

Assistaient à la réunion, les délégués des communes et des Communautés de Communes suivantes :

**Communauté de Communes du Val de Voise:**

**Henri FERRO, Gérard GARNIER, Gilles HALLINGER, Jacques LEBRIS, Stéphane LEMOINE, Jocelyne PETIT, Michel REVERSE.**

**Communauté de Communes du Val Drouette:**

**Roger BOYER, Catherine DUSSER, Michel ELIAS, , Jean-Pierre RUAUT.**

**Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon :**

**Jeannine BRUNO, Thierry DELARUE, Jean-Michel DEROCQ, Ann GRÖNBORG, Daniel MORIN, Claudie PICHOT, Albert MARSOT, Danièle SAVILLE.**

**Communauté de Communes des Quatre Vallées :**

**Huguette BERAUD, Alain BREBION, Nicole CAILLEAUX, Emilie LEFORT, Henry VIMARD, René SCHOLL.**

**Commune de LEVAINVILLE :**

Non représentée.

La commune de Levainville n'était pas représentée.  
Les Communautés de Communes étaient toutes représentées.

**Procurations :**

**M. BENOIST – CC Val de Voise, donne pouvoir à M. GARNIER – CC Val de Voise**  
**Mme LENORMAND – CC Val Drouette, donne pouvoir à M. ELIAS – CC Val Drouette**  
**M. LAFORGE – CCTVM, donne pouvoir à M. DEROCQ– CC des Terrasses et des Vallées de Maintenon**  
**M. BODESCOT – CCTVM, donne pouvoir à M. MORIN– CC des Terrasses et des Vallées de Maintenon**  
**M. DUVERGER – CC 4 Vallées, donne pouvoir à Mme BERAUD – CC 4 Vallées**

**1) Élection du secrétaire de séance :**

**Mme Huguette BERAUD, déléguée de la CC des Quatre Vallées, est élue secrétaire de séance.**

**2) Approbation du compte rendu du 21 février 2012 :**

**Monsieur le Président demande aux délégués présents, s'ils ont des remarques sur le compte rendu du 21 février 2012.**

**Monsieur SCHOLL, absent lors de cette réunion, déplore le manque de réponse aux questions posées.**

***Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à la majorité et deux abstentions (Messieurs SCHOLL et LEMOINE).***

**3) Modification des statuts du SIRMATCOM :**

Suite à la fusion de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Chartres, de la Communauté de Communes du Val de l'Eure et de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les services de la préfecture nous ont fait parvenir l'arrêté n°2012046-0003 relatif à la modification des statuts du SIRMATCOM.

Notification à chacun des membres du syndicat.

**4°) Conditions financières et patrimoniales du retrait des commune de Jouy et Coltainville :**

Par arrêté n° 2010-0899 du 03 novembre 2010, la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole a été créée au 1er janvier 2011.

Cette Communauté d'Agglomération correspond à la fusion de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Chartres, de la Communauté de Communes du Val de l'Eure et de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres.

La Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole ayant dans ses compétences optionnelles "l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés", les communes de Jouy et Coltainville (de la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres) ne font plus partie du SIRMATCOM d'autorité.

Après maintes discussions avec la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole (accompagné d'un bureau d'étude et d'un avocat), les conditions financières et patrimoniales du retrait des communes de Jouy et Coltainville ont été négociées à hauteur de 136.620 € à la charge du SIRMATCOM.

*Accord à la majorité et deux abstentions (Melle LEFORT et Mme GRÖNBORG).*

### **5) Examen du Compte de Gestion 2011 :**

Après présentation du Compte de Gestion 2011 de Monsieur le receveur par Madame le 1<sup>er</sup> vice-président, celui-ci est voté à l'unanimité.

### **6) Compte administratif 2011 :**

Après présentation du Compte administratif 2011 par Madame le 1<sup>er</sup> vice-président, celui-ci est voté à l'unanimité.

### **7) Affectation des résultats 2011 :**

Suite à l'approbation du compte administratif, il est proposé d'affecter les résultats 2011 comme suit :

- L'inscription sur la section de fonctionnement, en "Résultat de fonctionnement reporté" (compte R002) de la somme de + 867.697,18 €
- L'inscription sur la section d'investissement, en "Excédent de fonctionnement capitalisé" (compte R1068) de la somme de + 580.000,00 €
- L'inscription sur la section d'investissement, en "Résultat d'investissement reporté" (compte R001) de la somme de + 535.702,34 €

*Accord à la majorité et deux abstentions (Melle LEFORT et Mme GRÖNBORG).*

### **8) Examen du Budget Primitif 2012.**

Le budget primitif 2012 présenté comme suit, a été voté à l'unanimité:

#### **Fonctionnement :**

DEPENSES			2012
Articles	Libellé		BP 2012
011	service	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 362 650
611		Frais des collectes et des traitements	3 009 828
		Frais des collectes Ordures Ménagères - Prestataire veolia	1 340 951
		Frais du traitement des déchèteries	1 668 877
6288		Participations aux traitements	1 928 372
012		CHARGES DE PERSONNEL	208 015
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	379 053
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	136 620
678	STR	Autres charges exceptionnelles (Chartres Agglo)	136 620
042		OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	175 987
6811	NAF	Dotations aux amortissements des immobilisations	175 987
022		DEPENSES IMPREVUES	
022		Dépenses imprévues	
023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
023		Virement à la section d'investissement	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>6 262 325</b>

RECETTES			
013		ATTENUATION DE CHARGES	27 793
73		IMPOTS ET TAXES	4 263 050
7331	NAF	Taxe Enlèvement Ordures Ménagères	4 263 050
74		DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 069 361
74758		Total des recettes reversées par le SITREVA	719 000
77		AUTRES PRODUITS	13 960
042		OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	20 464
777	NAF	Quote-part sub investissement transférée	20 464
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>			<b>5 394 628</b>
002		EXCEDENTS ANTERIEURS REPOTES	867 697
<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>6 262 325</b>

#### **Investissement**

DEPENSES			
Articles	Libellé	2012	
		BP 2012	RAR 2011
			BP 2012 (BP + RAR)
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE		
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	20 464	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 700	57 500
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	781 000	40 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		600 000
020	DEPENSES IMPREVUES		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>810 164</b>	<b>697 500</b>
<b>RECETTES</b>			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	599 390	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	580 000	
13	SUBVENTION	104 842	25 262
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	66 481	
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	175 987	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>946 700</b>	<b>25 262</b>
001	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE :	535 702	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 482 402</b>	<b>25 262</b>

### **9) Taux applicable aux communes pour le calcul de la TEOM 2012**

Il a été proposé de maintenir le taux à 17% (17,66% pour Maintenon et 17,68% pour Nogent le Roi) pour 2012, ce qui est voté à la majorité et une abstention (M. RUAUT).

### **9) Questions diverses :**

Collecte : VEIOLIA a renforcé son équipe et il y a moins de problème.

Une demande de mise à disposition a été faite auprès du Syndicat des Gymnases du Collège de Maintenon, afin de remplacer un congé maternité, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

La séance est levée à 21 heures 11.

Le Président,  
Daniel MORIN